

Image not found or type unknown



Divulgateion d'identit  secret professionnel

Par **nafarroa**, le **10/12/2009**   **21:26**

Bonjour,

le 05 decembre 2009 , je me suis fais controler lors d'un controle routier , en conduite en etat d'ivresse.

je reconnais amplement mes torts.

personne ne savais que je meais fais controler , sauf lsgendarmes bien sur et mes parents.

lorque a ma grand surprise , une personne de mon village m'a contct  par email,et celle ci m'annoncer qu'elle etait a courant de mon affaire par un pompier .

lors de mon controle et de mon audition a la gendarmerie aucun pompier n'etait pr sent.

il y a t'il une faute de la gendarmerie en divulgant on identit  a une personne qui n'etait pas sur les lieux et surtout dans les locaux de la gendarmerie.

merci pour vos r ponses